



La lettre de FRANCINOV

EDITO

L'affaire «Kerviel contre Société Générale» m'amène à prolonger l'éditorial du mois de janvier qui exprimait la crainte que la crise dite des *subprimes* n'assèche pour un temps le financement de l'innovation. Ces deux affaires sont différentes dans leur nature : des fautes micro-économiques de la banque et du *trader* contre une dérive suivie d'une sortie de route du système financier dans son ensemble. Elles ont en commun de montrer les limites de la maîtrise des risques et le danger qu'il y a à croire trop légèrement ces risques « sous contrôle ».

Dans le cas des *subprimes* la croyance s'était imposée que le risque disparaissait de fait quand il était mélangé à d'autres risques et dispersé en miettes parmi les investisseurs, pas toujours conscients d'en porter une part. En fait la révélation qu'il subsistait et qu'on ne savait pas très bien où il se nichait, combinée à un autre risque (un manque de liquidités de certains porteurs de ce risque) a conduit à l'engrenage de la débâcle.

Dans le cas du *trader* le risque de positions perdantes fait partie du métier. La banque limite ce risque par des dispositifs qui en réduisent l'occurrence et surtout les pertes potentielles. Encore faut-il qu'il n'y ait pas de jeu dans les rouages du contrôle et qu'on en relâche la rigueur. Une confiance excessive y conduit vite.

La maîtrise des risques requiert une attention aux signaux annonciateurs et la révision en continu des procédures d'évaluation et de contrôle. Il y faut de la constance et de la modestie.

Jean-François Lemette
Président de Francinov

LES PROJETS DU MOIS DERNIER

Réunion du 23 janvier 2008,
au Centre de Musique Baroque à Versailles

■ 1. La Médiation en Propriété Industrielle Maître Jean-Christophe GALLOUX, Avocat et Professeur agrégé à l'Université Paris II

La médiation a pris au cours des dernières années une nouvelle importance : son développement est dû notamment à la volonté des pouvoirs publics de faire appel aux modes alternatifs de résolution des litiges en vue d'alléger le travail des tribunaux ou de prévenir le recours à ceux-ci. Le contentieux de la propriété industrielle se trouve lui aussi concerné par ce développement. Les centres de médiation comme le CMAP de la Chambre de commerce de Paris proposent des médiateurs spécialisés et traitent une trentaine de dossiers par an, tant en médiation contractuelle qu'en médiation judiciaire. Le taux de réussite des dossiers soumis à la médiation est d'environ 65%, dans un délai raisonnablement court (au maximum de 6 mois) et à des coûts sans rapport avec ceux d'un litige (quelques milliers d'Euros). Ces avantages ne doivent pas faire oublier que la médiation doit être consentie par l'ensemble des parties pour pouvoir avoir lieu et que son succès dépend de la capacité des parties de nouer un dialogue, ce qui va à l'encontre des habitudes en cas de conflit.

■ 2. "MXP4", le format de la musique interactive, imprédictible, infinie, ou l'innovation technologique comme solution à la crise de la musique Monsieur Sylvain HUET, Fondateur de MUSINAUT sylvain.huet@musinaut.com

La technologie MXP4 offre une musique, à la fois, enregistrée et malgré tout, imprévisible ! MXP4 donne vie à l'enregistrement musical et génère interactivité et imprédictibilité.

La technologie MXP4 permet de créer, au-delà d'un titre original, un contenu unique en intégrant la notion de skins : c'est-à-dire des interprétations, réalisées par l'artiste ou la communauté de l'artiste et sous sa direction, comprenant de multiples variations et dont l'ensemble des combinaisons possibles offre une écoute toujours nouvelle, illimitée et surprenante !

Lorsque la musique MXP4 est diffusée en streaming, elle apporte au contenu une protection naturelle : la captation de la musique détruit l'imprévisibilité et l'interactivité, et n'aboutit qu'à la copie d'un court extrait sans vie.

En ouvrant de nouveaux espaces créatifs et en permettant à l'artiste d'enrichir sa musique dans une direction résolument inédite, la technologie MXP4 entend fournir des solutions à un secteur en crise.

La technologie MXP4 est développée par la Société MUSINAUT. Créée en juin 2006, Musinaut est un pôle de recherche et développement ambitieux au service de la création musicale qui associe l'excellence artistique et l'élite technologique.

Sylvain Huet en est le co-fondateur et a assuré l'interim-CEO en 2007. Il fut également co-fondateur de Cryo Networks (Deuxième monde, Scol) et CTO free-lance pour de nombreuses start-up reconnues comme Violet, la Société qui lança le fameux lapin wifi. Sylvain est diplômé de l'Ecole Polytechnique.

■ 3. "HOURCOLOR", dispositif d'affichage horaire et d'ambiance en couleur. Une révolution.

Monsieur Michel RUFFIEUX, Inventeur info@hourcolor.com

Afin de redonner un sens humain aux représentations horaires, HourColor crée une nouvelle sémantique de la représentation du temps. HourColor habille le temps de formes et de couleurs pour que les « durées » acquièrent un sens visuel. Elles deviennent tour à tour matières palpables, vivantes, apaisantes, ludiques, dynamiques.

La création de jeux de couleurs est illimitée.

Elle peut s'appuyer sur des références artistiques, techniques, ethniques, sociétales, historiques, religieuses, professionnelles, environnementales, etc...

Toute représentation visuelle est possible. Elle doit uniquement répondre aux besoins conjugués d'originalité visuelle et de lisibilité.

Les supports d'affichage physiques sont très vastes : TFT, LCD, Plasma, OLED, vidéoprojecteur... afin de répondre aux marchés de l'horlogerie, de la téléphonie, de la bijouterie, de l'architecture, du mobilier, de l'automobile, etc...

■ 4. La consolidation d'un vernis (ou d'une peinture) par une sous-couche minérale ; l'utilisation d'un ciment bi-composants pour minéraliser l'accroche d'une peinture ou d'un vernis

Monsieur Antoine LAULHERE, Inventeur laulherechitto@gmail.com

Une nouvelle génération de peintures et vernis hydrofuges, respirant, et moins nocifs. Un procédé exclusif, retrouvé et développé depuis 1995 pour nos vernis de lutherie, utilise un savoir-faire partagé dans toute l'Europe jusqu'au début du XIX^e Siècle. Il s'agit d'une technique dérivée de l'*affresco* adaptée pour un vernis ; la prise d'un apprêt minéral posé en sous-couche durcit le vernis et le bois en minéralisant sa surface. Sur nos vernis à l'ancienne, l'utilisation de minéraux « traditionnels » et notre vernis issu d'une recette du XVIII^e. S. implique un séchage lent (par la prise des minéraux en sous-couche) et une élaboration complexe... Mais, des préparations minérales de dernière génération donne à cette technique ancestrale retrouvée des applications industrielles très prometteuses. Ces nouvelles préparations minérales, adaptées par nos soins, nous ont permis d'obtenir une réticulation minérale rapide, efficace et évolutive au sein du système *verniss/ sous-couche minérale/ support*. Cela, en utilisant simplement certains vernis (et peintures) d'intérieurs reconditionnés. Cette réticulation minérale, maîtrisée grâce à nos 15 ans d'expérience sur nos vernis de lutherie, crée une accroche entre le vernis et son support qui se régénère par l'humidité ambiante. On observe alors ce phénomène : plus le vernis est exposé à l'humidité, plus il se crée des "ponts minéraux" qui fixent le vernis sur son support. La protection du support contre l'humidité est assurée par la sous-couche minérale et par cette réticulation minérale de plus en plus hydrofuge. La couche de vernis n'a donc pas besoin d'être imperméable pour résister à l'humidité. **Ce procédé donne à ces nouveaux vernis (et peintures) des caractéristiques comparables à celles des tissus imperméables "Gore tex"**. Pour des applications très variées et la mise au point d'une gamme de produits dérivés nous recherchons un partenariat industriel.

■ 5. Vélo avec pédalier sur l'avant dont l'architecture se rapproche de celle du vélo couché et qui offre des avantages de confort, d'ergonomie, d'efficacité du pédalage, de maniabilité et de coûts de fabrication intéressants.

Monsieur François de PHILY, Inventeur fdphily@free.fr

Le pédalier placé sur l'avant permet au cycliste d'exploiter l'importante force dont il dispose lorsque ses jambes sont déployées. Qui plus est, il offre un pédalage plus régulier. Cette disposition du pédalier sur l'avant a déjà fait ses preuves avec les vélos couchés, dont le record du monde en vitesse instantanée - du aussi à un meilleur profilage - est de 130 km/h...

Cependant, les différentes architectures des cadres des vélos couchés sont compliquées. Cela les rend coûteux à fabriquer, et leurs éléments travaillant à la torsion ou à la flexion font qu'ils sont soit lourds et rigides, soit légers et peu rigides. L'architecture du cadre du vélo présenté ici, simple, et avec ses éléments travaillant seulement en traction et en compression, fait qu'il est léger et peu coûteux à fabriquer. Autres avantages : le vélo est confortable, ergonomique et maniable, on monte facilement dessus, il est commode en ville, peu encombrant, sûr, de prise en main immédiate, et son prix est raisonnable.

* SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS ET PRODUITS NOUVEAUX DE GENEVE

Réduction spéciale pour les Francinoviens : 15 % sur les droits d'inscription

Le Salon est agréé COFACE. Pour tout renseignement : www.inventions-geneva.ch. Concernant la section française, contacter le Délégué Officiel, Gérard MORICE, ☎ 01 45 22 11 69-courriel gerardmorice@tele2.fr

L'AGENDA

➤ Prochaines réunions Francinov 2008 20 Février 19 Mars-16 Avril 21 Mai-25 Juin

➤ INNOVATION - Udine (Italie)
du 14 au 17 février 2008

➤ INNOVACT - Centre des Congrès de Reims
du 18 au 19 mars 2008

➤ Salon International des Inventions et Produits
nouveaux de Genève
du 2 au 6 avril 2008 *

COTISATIONS

Nouvel exercice 2007/2008

Cotisation adhérent individuel : 80 €

Cotisation société : 310 €

Cotisation étudiants : 20 €

*Chèque à l'ordre de FRANCINOV,
à envoyer à
FRANCINOV—35 rue de la Paroisse
BP 513—78005 Versailles Cedex*

SITE WEB
www.francinov.net



Ont participé à la réalisation de ce numéro
Jean-François LEMETTRE
(Editorium)
Nelly MONTAY
(Rédaction, mise en page, diffusion)

FRANCINOV—Association loi 1901

35, rue de la Paroisse—BP 513—78005 VERSAILLES CEDEX—Tél. 01 30 83 79 79—Fax 01 30 83 79 78

Internet : <http://www.francinov.net>—Email : innovation@francinov.com